



Modalités de fonctionnement de l'avantage tarifaire attribué sur une carte Premium par le détenteur d'un Pack Premium

Le détenteur d'un Pack Premium peut proposer un avantage tarifaire (ci- après « l'avantage » ou « l'avantage tarifaire ») sur une carte Premium à une personne de son choix, selon les conditions définies ci-après.

L'offre est limitée à un seul avantage tarifaire par détenteur de Pack Premium et par bénéficiaire.

1. Le détenteur d'un Pack Premium

A. Eligibilité pour proposer l'avantage

Pour proposer l'avantage, vous devez être détenteur d'un Pack Premium.

B. Octroi de l'avantage

Tout d'abord, vous devez prendre connaissance des présentes modalités de fonctionnement et les accepter dans votre application mobile Orange Bank.

Puis, vous invitez la personne à laquelle vous souhaitez proposer l'avantage depuis l'application mobile Orange Bank. Un SMS lui sera envoyé par Orange Bank.

Nous vous conseillons de prévenir le destinataire qu'il va recevoir ou qu'il a reçu un SMS de notre part afin qu'il ne soit pas surpris.

La proposition n'a pas de durée de validité.

Une fois l'invitation envoyée, vous pouvez la renvoyer au destinataire tant que ce dernier ne l'a pas acceptée.

Si le destinataire refuse l'invitation, vous pourrez la lui renvoyer de nouveau.

Vous pouvez également annuler l'invitation tant que le destinataire ne l'a pas acceptée.

Si le destinataire accepte l'invitation, vous en êtes informés dans votre application mobile Orange Bank et l'avantage est alors considéré comme en cours d'utilisation.

Si le destinataire refuse l'invitation, vous en serez également informés dans votre application mobile Orange Bank.

L'avantage tarifaire est octroyé pour une durée indéterminée et ne peut être accordé qu'à un seul bénéficiaire à la fois.

C. Fin ou retrait de l'avantage

Vous pouvez retirer l'avantage que vous avez octroyé au bénéficiaire depuis votre application mobile Orange Bank. Nous en informerons immédiatement le bénéficiaire dans son application mobile Orange Bank et par mail, et nous vous conseillons de le prévenir également.

L'avantage sera de nouveau disponible dans votre application mobile Orange Bank à compter du 1^{er} jour du mois suivant son retrait.

Si vous souhaitez proposer l'avantage tarifaire à une autre personne éligible, vous devrez au préalable retirer l'avantage en cours depuis votre application mobile Orange Bank selon les modalités précitées.

Dans le cas où le bénéficiaire ne peut plus bénéficier de l'avantage car il ne remplit plus les conditions d'éligibilité mentionnées au point 2.A. des présentes modalités de fonctionnement (par exemple, s'il ne dispose plus d'un compte bancaire Nouvelle offre Orange Bank ou d'une carte Premium, ou s'il a souscrit un Pack Premium), l'avantage tarifaire sera à nouveau disponible dans votre application mobile Orange Bank, et vous en serez informés dans votre application mobile Orange Bank.

Dès que l'avantage sera à nouveau disponible, vous pourrez alors le proposer à toute personne éligible conformément aux présentes modalités de fonctionnement.

2. Le bénéficiaire de l'avantage

A. Éligibilité pour bénéficier de l'avantage

Pour bénéficier de l'avantage, vous devez être client détenteur d'un compte bancaire Nouvelle Offre Orange Bank et titulaire d'une carte Premium (hors Pack Premium).

Si vous êtes détenteur d'un Pack Premium, vous n'êtes pas éligible à l'avantage.

Cet avantage tarifaire n'est pas cumulable avec tout autre avantage tarifaire en cours portant sur la cotisation de la carte Premium ou avec les offres de bienvenue, de 1^{er} prélèvement d'une facture et de parrainage en cours portant sur les produits et services du compte bancaire Nouvelle offre Orange Bank.

B. Octroi de l'avantage

Vous recevez une invitation par SMS.

1. Vous n'êtes pas déjà client Nouvelle offre Orange Bank

Vous devez ouvrir un compte bancaire Nouvelle offre Orange Bank, puis accepter l'invitation dans votre application mobile Orange Bank, et enfin souscrire une carte Premium Orange Bank (hors Pack Premium)¹ afin de bénéficier de l'avantage tarifaire.

2. Vous êtes déjà détenteur d'un compte bancaire Nouvelle offre Orange Bank

Si vous n'êtes pas déjà détenteur d'une carte Premium, vous devez accepter l'invitation dans votre application mobile Orange Bank, puis souscrire une carte Premium (hors Pack Premium)¹ afin de bénéficier de l'avantage.

3. Vous êtes déjà titulaire d'une carte Premium

Vous devez accepter l'invitation dans votre application mobile Orange Bank afin de bénéficier de l'avantage.

Dans tous les cas, avant d'accepter l'invitation reçue par SMS et de bénéficier de l'avantage, vous devrez au préalable prendre connaissance des présentes modalités de fonctionnement. L'acceptation de l'invitation vaut acceptation des présentes modalités de fonctionnement de l'avantage.

Si vous acceptez ou si vous refusez l'invitation, le détenteur du Pack Premium en sera informé dans son application mobile Orange Bank.

C. Fin ou retrait de l'avantage

Vous ne bénéficierez plus de l'avantage tarifaire dans les cas suivants :

- vous ne remplissez plus les conditions d'éligibilité mentionnées au point 2.B des présentes modalités de fonctionnement (par exemple si votre compte bancaire Nouvelle offre Orange Bank a été clôturé ou votre carte Premium résiliée, ou si vous souscrivez un Pack Premium)¹
- vous avez demandé à ne plus bénéficier de l'avantage
- le détenteur du Pack Premium vous a retiré l'avantage
- le détenteur du Pack Premium ne peut plus vous octroyer l'avantage car il ne remplit plus les conditions d'éligibilité mentionnées au point 1.A des présentes modalités de fonctionnement.

Dans les deux derniers cas, vous en serez informés dans votre application mobile Orange Bank ou par mail.

En cas de retrait de l'avantage par le détenteur du Pack Premium ou en cas de résiliation du Pack Premium de ce dernier, l'avantage sera supprimé à compter de la prochaine cotisation de la carte Premium. Votre carte Premium sera alors facturée conformément aux conditions tarifaires en vigueur.

¹ Sous réserve d'acceptation d'Orange Bank

Si vous ne souhaitez plus bénéficier de l'avantage et que vous conservez votre carte Premium, l'avantage sera supprimé à compter de la prochaine cotisation de la carte Premium. Votre carte Premium sera alors facturée conformément aux conditions tarifaires en vigueur.

3. L'avantage tarifaire du bénéficiaire

La cotisation de la carte Premium du bénéficiaire de l'avantage est de 0 euro par mois à partir du mois suivant l'acceptation des présentes modalités de fonctionnement et sera appliquée tant que le bénéficiaire bénéficie de l'avantage.

Ainsi, le bénéficiaire de l'avantage ne sera pas prélevé du montant de la cotisation de la carte Premium tant qu'il est éligible à l'avantage et qu'il en bénéficie.

Dans l'hypothèse où le bénéficiaire de l'avantage ne bénéficie plus de l'avantage mais qu'il conserve sa carte Premium (hors Pack Premium), il sera prélevé du montant de la cotisation de la carte Premium conformément aux conditions tarifaires en vigueur à compter de la prochaine cotisation de la carte Premium.

4. Modifications des présentes modalités de fonctionnement

Orange Bank peut modifier les présentes modalités de fonctionnement sous réserve d'en informer le détenteur du Pack Premium et le bénéficiaire de l'avantage par tous moyens en respectant un préavis de 2 mois.

En cas de désaccord, vous avez la possibilité de mettre fin à l'avantage avant la date d'application des changements. Si vous ne le demandez pas, cela signifie que vous acceptez les modifications.

5. Fin de l'avantage à l'initiative d'Orange Bank

Orange Bank peut mettre fin à l'avantage à tout moment en informant le détenteur du Pack Premium et le bénéficiaire de l'avantage par tous moyens en respectant un préavis de 2 mois.